

DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation sous statut scolaire d'aide soignant

Sélection Départementale 77 ☒ 93 ☐ 94 ☐ , rentrée septembre 2020

Classer vos choix en les numérotant (1 étant le vœu prioritaire)

- ☐ Lycée Jean Moulin, Torcy (12 places) – **Parcours complet**
- ☐ Lycée Simone Signoret, Vaux le Pénil (15 places) – **Parcours partiel**
- ☐ Lycée André Malraux, Montereau-Fault-Yonne (12 places) – **Parcours partiel**
- ☐ Lycée Charles de Gaulle, Longperrier (18 places) – **Parcours partiel**
- ☐ Lycée Lino Ventura, Ozoir La Ferrière (18 places) – **Parcours partiel**
- ☐ Lycée Uruguay-France, Avon (18 places) – **Parcours partiel**
- ☒ Dernier vœu : Extension à tout établissement (ci-dessus) du département

Un seul dossier par candidat sera retenu

Veuillez compléter ce dossier lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et le retourner à l'établissement de formation centre de sélection avant le 29 mai 2020 par envoi postal (cachet de la poste faisant foi) à « Lycée Simone Signoret - Sélection DEAS - Session 2020 - Place du 14 juillet, 77000 VAUX LE PENIL » ou par messagerie électronique « deas@lycee-signoret.fr » avec pour objet : Sélection DEAS - Session 2020.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse		
Ville	Code postal	Situation de famille
Téléphone (obligatoire)	<u>Adresse électronique (obligatoire)</u>	

FORMATION

- ☐ Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou le présente à la session 2020
- ☐ Je suis titulaire du Baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires ou le présente à la session 2020
- ☐ Je suis titulaire d'un autre baccalauréat ou je le présente à la session 2020.
Préciser la série ou la spécialité :
- ☐ Je ne suis pas titulaire d'un baccalauréat mais suis scolarisée pour l'année 2019/2020 ou sollicite le droit au retour en formation initiale

Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :

- ☐ Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes
- ☐ Je n'autorise pas l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats

Date

Signature (du représentant légal si candidat mineur)

CONDITIONS DE SÉLECTION

Vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire ou par apprentissage:

- vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
 - vous sollicitez le droit au retour en formation défini par les articles D122- 3 – 6 à 8 du Code de l'éducation, vous devez être âgé(e) au plus de 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation ;
 - vous souhaitez suivre la formation sous statut scolaire, vous devez avoir quitté le système scolaire depuis moins d'un an ou faire valoir vos droits au retour en formation ;
- **Pour l'inscription aux parcours partiels** : être titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou du Baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires à l'entrée en formation. Les élèves en terminale de ces formations peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Au plus tard le jour de la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>)

Vaccinations OBLIGATOIRES :

- ☐ DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- ☐ BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- ☐ Hépatite B et sérologies (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER *		Réservé au centre de sélection
A CLASSER <u>STRICTEMENT ET A NUMEROTER</u> DANS L'ORDRE INDIQUE CI-DESSOUS		
1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso Les titres de séjour pour les ressortissants hors UE doivent être valides pour toute la période de formation	☐	DOSSIER COMPLET ☐ OUI ☐ NON
2. Une lettre de motivation manuscrite	☐	
3. Un curriculum vitae	☐	
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.	☐	
5. Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (pour les bac pro ASSP ou SAPAT).	☐	
6. Une photocopie des bulletins scolaires de l'année de première et de terminale	☐	
7. Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel (années de première et terminale pour les bac pro ASSP ou SAPAT)	☐	
8. Un certificat de scolarité pour l'année 2019-2020 (<u>pour statut scolaire</u>)	☐	
9. Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide soignant	☐	
10. Fiche d'inscription complétée (voir première page du dossier d'inscription)	☐	

* Pour un envoi par messagerie électronique, privilégier une version compressée (type dossier ZIP) ou une application d'envoi de fichiers « lourds » (type Smash , We Transfer ou autres).

Le dossier complet est :

- à retourner à : deas@lycee-signoret.fr

Objet du Message : Sélection DEAS - Session 2020

ou

- à envoyer par courrier au centre de sélection :

Lycée Simone Signoret

- Sélection DEAS - Session 2020 -

Place du 14 juillet, 77000 VAUX LE PENIL

Au plus tard le vendredi 29 mai 2020

(cachet de la poste faisant foi)

MODALITES D'ADMISSION :

Dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat

A titre exceptionnel et transitoire, pour l'année 2020, le recrutement se fera, exclusivement, sur dossier. Aucun entretien individuel ne sera programmé (Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

LES ATTENDUS ET CRITERES NATIONAUX

(Annexe de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS ET DES INSCRIPTIONS	
Dépôt des dossiers complets	Du 27 avril au 29 mai 2020
Clôture des inscriptions	29 mai 2020
Jurys de sélection : examen des dossiers	Du 02 au 23 juin 2020
Jury d'admission	Au plus tard le 26 juin 2020
Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur les sites internet des lycées	30 juin 2020 à 14h
Validation des inscriptions	09 juillet 2020
Période d'inscription	Jusqu'au 10 juillet 2020
Rentrée scolaire	01 septembre 2020

L'affichage des résultats à l'institut sera conditionné aux directives gouvernementales concernant le confinement au moment de la période de communication des résultats.

PRESENTATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

Selon le type de parcours de formation, complet ou partiel, la formation a une durée de 10 à 18 mois avec une alternance de stages et de formation en centre.